

**ARRETE FIXANT POUR LA 1^{ERE} CIRCONSCRIPTION DU LOIRET LA LISTE DES CANDIDATS A
L'ELECTION LEGISLATIVE PARTIELLE DU 25 JANVIER 2026**

La Préfète du Loiret,
Officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'ordre national du Mérite,
Chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres,

Vu le code électoral,

Vu le décret n°2025-1161 du 5 décembre 2025 portant convocation des électeurs pour l'élection d'un député à l'Assemblée nationale (1ère circonscription du Loiret),

Vu le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de Madame Sophie BROCAS, préfète de la région Centre-Val de Loire, préfète du Loiret ;

Vu l'arrêté préfectoral du 11 septembre 2025 portant délégation de signature à Monsieur Nicolas HONORÉ, secrétaire général de la préfecture du Loiret,

Vu l'arrêté préfectoral du 9 décembre 2025 fixant, pour l'élection législative partielle dans la 1ère circonscription législative du Loiret des 18 et 25 janvier 2026, les dates et lieux de dépôt des déclarations de candidatures,

Vu les récépissés d'enregistrement des déclarations de candidature,

Vu le tirage au sort effectué le 29 décembre 2025 entre les candidats enregistrés,

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture du Loiret,

ARRETE

Article 1er : La liste des candidats pour l'élection législative du 25 janvier 2026 (second tour), est fixé, pour la 1ère circonscription du département du Loiret, comme suit :

N° des panneaux d'affichage	Liste des candidats	Liste des remplaçants
3	Mme RIST Stéphanie	Mme LUBET Marie-Philippe
4	Mme RABAULT Tiffanie	M. BLELLY Valentin

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché en mairie et dans chaque bureau de vote le jour du scrutin.

Article 3 : Le Secrétaire Général de la préfecture du Loiret ainsi que les maires des communes de la 1ère circonscription du département du Loiret sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à ORLÉANS, le 20 JAN. 2026

La préfète,
Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général



Nicolas HONORÉ